

ENTREPRENEURIAT SOCIAL

# Une autre façon d'entreprendre ou une vision libérale de l'ESS?

Au tournant des années 2010, des sociétés commerciales à lucrativité limitée et à vocation sociale ont fait une irruption en force dans le périmètre de l'économie sociale et solidaire. La loi de 2014 a banalisé cette conception qui met à mal les fondamentaux de l'ESS.

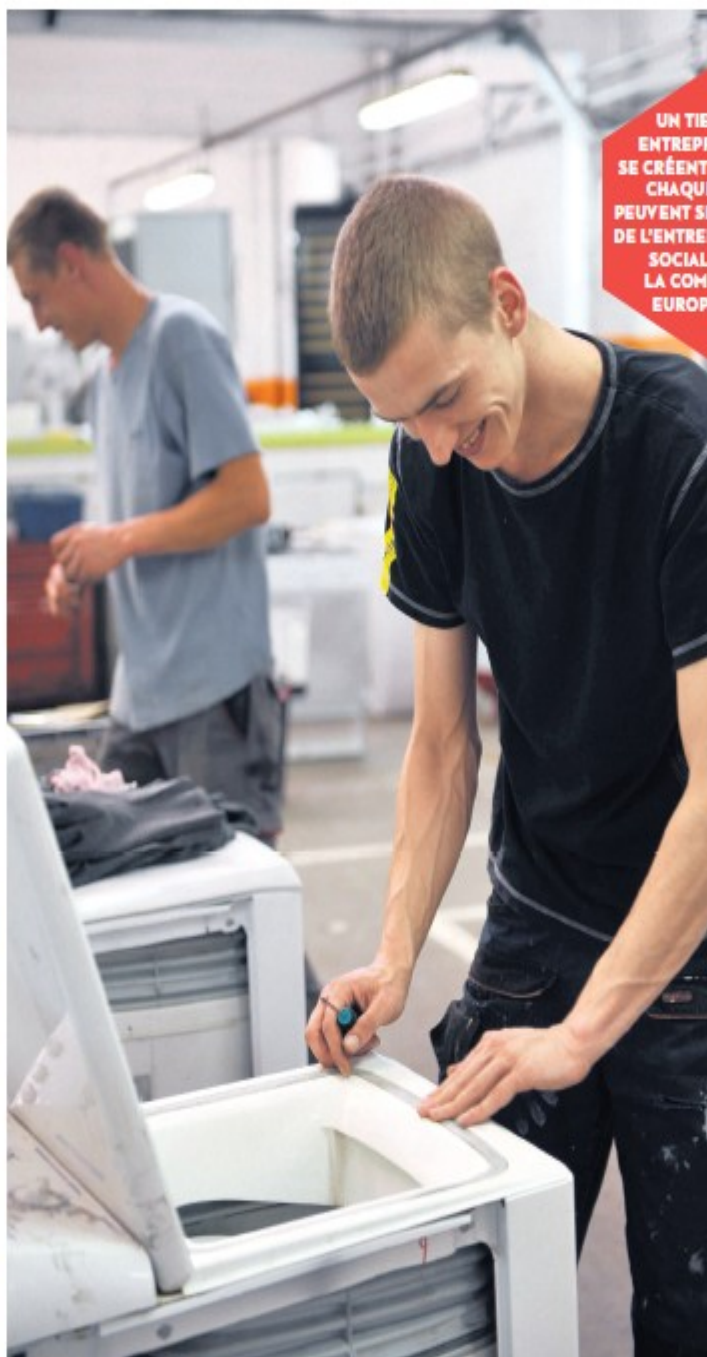
C'est devenu une désignation à ce point en vogue que même *Forbes* s'en est saisi. En janvier dernier, la publication américaine spécialisée dans les managers de grandes entreprises a cette fois fait entrer une forme d'économie sociale et solidaire (ESS) dans ses colonnes avec son premier classement « 30 under 30 ». Cocorico! Neuf Français se trouvaient dans ce top 30 des entrepreneurs sociaux de moins de 30 ans, censés devenir les futurs leaders européens. Dont, excusez du peu, la major : Joséphine Goube.

La cofondatrice de Migreat.com, déjà remarquée en 2015 dans le classement des trente-cinq femmes de moins de 35 ans les plus importantes de l'année du magazine britannique *Management Today*, a marqué les esprits avec son site Web. Celui-ci « a pour vocation d'assister dans sa quête d'immigration et d'intégration » tout candidat au voyage : les réfugiés, les demandeurs de regroupement familial, mais aussi les salariés expatriés, les étudiants ou les diplômés à la recherche d'un emploi dans leur pays de formation. Les conseils gratuits en ligne sont financés par le site, « plateforme parfaite pour faire du marketing et promouvoir vos produits et services auprès des migrants ».

## Une façon d'envisager autre chose que la dimension financière

Voici l'entrepreneuriat social. « Une façon d'entreprendre autrement, d'envisager autre chose que la dimension financière. Là, la finalité économique de l'activité est sociale et environnementale », définit Thierry Sibieude. Pour le professeur titulaire de la chaire d'entrepreneuriat social à l'école de commerce de l'Essec, cela revient à « dire que l'état n'est pas responsable de tout, qu'il ne peut ni ne doit tout faire. La réponse à nos issues sociales, c'est nous. Des associations ou des entreprises privées peuvent concilier aspirations professionnelles et aspirations sociales. Quand nous avons intégré l'entrepreneuriat social dans nos cursus en 2002, cette notion était moins à la mode qu'aujourd'hui. Le tournant, c'est la crise financière de 2008. »

Mais n'allons pas trop vite. Traduisant plus ou moins exactement la notion anglo-saxonne de « social business », l'entrepreneuriat social fait irruption dans le débat ESS français



LA MISSION SOCIALE DE VITA HINE T CONSISTE À ACCOMPAGNER VERS UN EMPLOI STABLE DES PERSONNES QUI EN SONT DURABLEMENT ÉLOIGNÉES. PHOTO NICOLAS GALLON CONTEXTES

UN TIERS DES ENTREPRISES QUI SE CRÉENT EN FRANCE CHAQUE ANNÉE PEUVENT SE RÉCLAMER DE L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL, SELON LA COMMISSION EUROPÉENNE.

dans les années 2000 avec la création du Mouves par Jean-Marc Borello. Ce mouvement des entrepreneurs sociaux regroupe en fait des dirigeants de structures, pour l'essentiel de l'ESS, notamment des coopératives et des associations, qui ont pour particularité de montrer une sensibilité plus prononcée pour l'entrepreneuriat, c'est-à-dire le souci d'une gestion performante de leurs « affaires » afin de financer toutes leurs activités d'innovation sociale, les rentables devant compenser les pertes des autres.

## L'ESS n'est plus regardée pour ce qu'elle est mais pour ce qu'elle fait

Dans le même temps et à la suite de la crise de 2008, c'est la conception anglo-saxonne « social business » qui s'est imposée dans les débats touchant à l'ESS, notamment autour des travaux conduits par Michel Barnier, commissaire européen (lire en page suivante), porté par le réseau Ashoka. Cette conception écarte les fondamentaux de l'ESS (sociétés de personne, gestion démocratique, non-lucrativité) au profit d'une approche par le champ d'activité : le social dans une acception large, tout en faisant la part belle à l'irruption des opérateurs privés, notamment dans les secteurs solvables de ce « social ». C'est là que se situe un changement de paradigme libéral. L'ESS n'est plus regardée pour ce qu'elle est. Elle n'est considérée que pour ce qu'elle fait, en concurrence avec des opérateurs privés comme publics.

Le basculement en France a lieu à partir de 2012, lors de la rédaction de la loi ESS. Jean-Marc Borello était aux premières loges. Lui, le président du groupe SOS, organisation préfiguratrice de l'entreprise sociale, passée d'une « simple » association de prévention des addictions en 1984 à un mastodonte de l'ESS, avec ses 405 établissements et services, ainsi que ses 15 000 salariés œuvrant en faveur de la jeunesse, la santé, l'emploi, les solidarités, les seniors et, bientôt, de l'agriculture. Il raconte : « Soit on reprenait une définition de l'ESS centrée sur les familles traditionnelles - associations, coopératives, mutuelles et fondations - dans laquelle les sociétés commerciales comportaient des limites, soit on tenait compte du fait que les jeunes entrepreneurs de l'ESS sont plus intéressés par les... »



## Les rendez vous de l'économie sociale & solidaire

●●● Une autre façon d'entreprendre ou une vision libérale de l'ESS?

objectifs sociaux de leurs activités que par leurs statuts et qu'ils choisissent des formes commerciales par facilité. Le débat était de dire : pas de discrimination juridique, que de l'impact social. C'est cette conception qui a gagné. »

La loi ESS du 31 juillet 2014 la consacre en incluant dans le périmètre de l'ESS des sociétés commerciales respectant certains critères quant à la démocratie dans leur gouvernance, une lucrativité limitée et une recherche de l'utilité sociale. Dès cette reconnaissance, des esprits avisés ont relevé le caractère très flou de ces critères et l'indéfinition de « l'inclusivité » de l'ESS revendiquée par le ministre de l'époque.

Aujourd'hui, cette bataille d'Hernani opposant les supposés jeunes dynamiques à la non moins supposée vieille garde clanique paraît très lointaine. L'argent a fini par mettre tout le monde d'accord. En ces temps de raréfaction de la subvention, les anciennes structures de l'ESS comme les nouvelles sociétés commerciales à lucrativité limitée doivent toutes présenter un business plan pour s'abreuer aux nouvelles sources de financements : fonds européens, Banque publique d'investissement, France Active, finance solidaire ou participative, fonds d'investissements socialement responsables, fondations et mécénats, titres associatifs, obligations à impact social, partenariat avec des entreprises privées classiques... Si bien qu'actuellement, comme le reconnaît Jean-Marc Borello, « l'entreprise sociale ne veut pas dire grand-chose. La meilleure nouvelle

pour l'ESS est que nous sommes submergés de gosses qui ne veulent plus faire du social comme ceux de ma génération qui vont bientôt passer la main, mais entendent donner du sens à leur création d'entreprise. »

Cette aspiration a engendré par exemple Stiel bleu. Cette association créée par deux professeurs de sport est passée de 0 à 600 salariés en moins de sept ans en prouvant à la Sécurité sociale que la pratique physique valait mieux que la prise de médicaments.

**« Nous sommes submergés de gosses qui entendent donner du sens à leur création d'entreprise. »**

JEAN-MARC BORELLO  
PRÉSIDENT DU GROUPE SOS

Elle a donné aussi Vitamine T, une entreprise d'insertion par l'activité devenue acteur majeur de l'environnement dans le Nord. Ou Ethiquable qui, après avoir fait entrer le commerce équitable dans nos supermarchés, part à la conquête des grandes surfaces d'Europe du Nord. Ou encore Mozaik RH, premier cabinet de recrutement et de conseil en ressources humaines à but non lucratif, spécialisé dans la promotion de l'égalité des chances et de la diversité...

Les exemples ne manquent plus. Pas sûr que tous ces initiateurs d'activité à forte valeur et innovation sociale sachent qu'ils sont entrepreneurs sociaux. L'essentiel n'est pas là. Bernard Devert l'explique joliment. Pour cet ancien professionnel de l'immobilier devenu prêteur et fondateur d'Habitat et humanisme, organisme pionnier de l'épargne solidaire finançant des logements en faveur de personnes en difficulté, « se dessine un agrégat où l'acte d'entreprendre ne se réduit pas à la distribution des dividendes mais au partage d'une exigence qui n'a pas de prix pour être celle d'une attention à la fragilité ». ●

STÉPHANE GUÉRARD, AVEC  
JEAN-PHILIPPE MILESY

## L'Union européenne tourne le dos à ses entrepreneurs sociaux

**INTERNATIONAL.** Contrairement à l'ancienne équipe Barroso, la Commission européenne, présidée par Jean-Claude Juncker, se montre peu enthousiaste à l'idée de soutenir les entreprises sociales pour leurs besoins réglementaires et de financements.

Elle semble loin, cette grande rencontre européenne de janvier 2014, lorsque plus de deux mille entrepreneurs sociaux avaient convergé des quatre coins de l'Union vers Strasbourg, afin d'asseoir ce modèle alternatif d'entreprendre. À cette époque, et depuis l'Initiative pour l'entrepreneuriat social lancée en 2011 par Michel Barnier, alors commissaire européen, les relations entre cette branche de l'ESS et Bruxelles étaient au beau fixe. L'Europe avait reconnu l'impact social majeur exercé par ces entreprises, dont « l'objectif social ou sociétal d'intérêt commun est la raison d'être de leur activité économique, qui se traduit souvent par un haut niveau d'innovation sociale ». Des financements en avaient découlé pour soutenir ces actions.

Depuis, la Commission Barroso a cédé la place à celle présidée par Jean-Claude Juncker.

Et l'intérêt des institutions de l'UE pour les entrepreneurs sociaux s'est un peu émoussé. C'est pour réanimer la flamme que, en juillet dernier, le Geecs - Groupe d'experts de la Commission européenne sur l'entrepreneuriat social - a adressé à Jean-Claude Juncker un nouvel appel à l'aide. Réaffirmant « le besoin de visibilité, de reconnaissance et d'identité de l'économie sociale et des entreprises sociales européennes », ses porte-parole, Hugues Sibille et Denis Stokkink, ont appelé à un meilleur accès aux financements et à « un cadre réglementaire adéquat pour les entreprises sociales européennes et l'économie sociale ».

Depuis, la Commission européenne a bien assuré qu'« un suivi rigoureux des points soulevés serait effectué », selon le think tank Pour la solidarité. Si, lors de son discours sur l'état de l'Union européenne, le 14 septembre, Jean-Claude Juncker a bien parlé d'un plan d'investissement de 500 milliards d'euros d'ici à 2020, les secteurs de la sécurité, de la défense et des télécommunications seront prioritaires. Le thème de la cohésion sociale par l'activité économique, lui, n'a jamais été évoqué. ● S. G.

ENTRETIEN

## « L'entreprise est un objet avant tout humain »

Pour François Bottollier-Depois, « le progrès social est un moteur très efficace d'un point de vue économique ».

En 2012, vous avez écrit, avec Jean-Marc Borello et Nicolas Hazard, *L'Entreprise du XXI<sup>e</sup> siècle sera sociale (ou ne sera pas)*. Depuis, la loi ESS de 2014 a consacré l'entrepreneuriat social. Comment définiriez-vous cette notion ?

FRANÇOIS BOTTOLLIER-DEPOIS L'enjeu de l'entrepreneuriat social consiste à rappeler que l'entreprise, qu'elle soit une société commerciale, une mutuelle ou une association, est un objet avant tout humain, qui a des objectifs humains et pas seulement économiques, comme on le croit souvent. Une entreprise sociale est donc une organisation privée inscrite dans le marché, mais qui crée à la fois de la richesse économique et de la richesse sociale. C'est-à-dire tout ce qui concourt à rendre notre société plus inclusive, plus paisible, plus heureuse, plus durable. Une entreprise sociale se différencie des autres par son activité elle-même et par la manière dont elle exerce cette activité : elle répartit plus équitablement le pouvoir et les bénéfices et elle prend mieux en compte son écosystème.



**François Bottollier-Depois**  
Directeur de la Fabrique des territoires innovants

par le fait que le changement est au cœur de leur modèle et non à la marge. L'une des lignes rouges est la question du pouvoir et du rapport de forces. Chacun doit pouvoir peser dans les décisions prises par l'entreprise, et cela d'autant que l'on parle de décisions qui modifient les relations sociales, la solidarité, l'équité, les pratiques culturelles.

Comment menez-vous en pratique ces principes et valeurs dans la Fabrique des territoires innovants (FTI), que vous dirigez ?

FRANÇOIS BOTTOLLIER-DEPOIS La Fabrique des territoires innovants a pour objet la transition sociale de l'économie, qui ne pourra advenir qu'en réunissant toutes les volontés. Notre démarche est donc volontairement ouverte. La FTI fait coopérer des acteurs variés (publics, privés lucratifs, privés non lucratifs, chercheurs, etc.) dans différents territoires. Notre accompagnement leur permet d'élaborer des stratégies collectives et d'intégrer les citoyens et usagers à cette stratégie d'innovation

à l'aide de méthodes collaboratives. À Guéret, par exemple, la FTI a réuni la communauté d'agglomération, la mutuelle MGEN, l'énergéticien Picoty, la start-up EP et l'université de Limoges afin d'innover ensemble pour une meilleure prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. L'outil de la Scic permet de faire converger ces intérêts divers. La complexité de notre activité consiste à mettre en relation des gens qui n'ont pas l'habitude de se parler, mais qui ont intérêt à travailler ensemble. Car le progrès social est en effet un moteur extrêmement efficace d'un point de vue économique. ●

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR  
JEAN-PHILIPPE MILESY

JEUDI 20 OCTOBRE,  
EN SUPPLÉMENT DE L'HUMANITÉ DIMANCHE

Notre numéro spécial Mois de l'économie sociale et solidaire  
L'ESS de demain s'invente dans les territoires. Avec un cahier central : les rendez-vous à ne pas manquer du Mois de l'ESS.



AMIENS

# L'innovation sociale n'est pas virtuelle dans le fab lab de la Machinerie

Alors que la révolution numérique est associée à des expériences problématiques comme Airbnb ou Uber, un fab lab de la capitale picarde, qui est aussi un espace de coworking, mise sur un usage collectif. L'informatique n'y est pas une fin en soi mais un moyen de réaliser des projets.



À LA MACHINERIE D'AMIENS COHABITENT SPÉCIALISTES DES ALGORITHMES, UN ARCHITECTE, UN MAÎTRE D'ŒUVRE EN CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUE ET MÊME UN PROFESSEUR D'HISTOIRE QUI VIENT Y PRÉPARER SES COURS.

Amiens (Somme), envoyé spécial.

**A**u début, il s'agit déjà d'une histoire de collaboratif. Tout est en effet parti d'un covoiturage en 2011. À l'époque, Sébastien Peronne a le projet de réaliser un robot de mesures acoustiques dans le cadre de sa thèse. Son compagnon de route, Jean-Baptiste Heren, est informaticien. Leur collaboration sur ce projet posera la première pierre de ce qui deviendra la Machinerie. Très vite, il se retrouvent autour de l'idée de créer un fab lab dans leur ville, à Amiens. Ils ne savent pas encore s'il y a dans la capitale picarde un public réceptif pour un tel projet. En 2012, ils lancent l'expérimentation de leur laboratoire de fabrication numérique dans un local de 18 m<sup>2</sup>, de façon bénévole. Au bout d'un an, une cinquantaine de personnes sont déjà des habituées du lieu. Parmi elles, Adrien Bracq, passionné de robotique, et Yann Paulmier, qui s'intéresse à l'économie collaborative. La petite équipe donne peu à peu de l'ampleur au projet.

En 2013, d'autres Picards rentrent d'un tour de France à vélo. Avec leur association UtoPic, ils ont formé le projet « Un tcho (petit en picard) pas de côté » les amenant à parcourir les routes à la recherche « d'initiatives citoyennes de transition ». Lassés d'entendre qu'« il n'y a pas d'alternative », ils sont partis à la rencontre de ceux qui en cultivent : monnaies locales, autoconstruction, permaculture... et rentrent à Amiens avec l'idée de créer un espace de coworking. De la rencontre de tout ce petit monde naît la Machinerie. En 2014, un bail est signé pour 180 m<sup>2</sup>, puis 360 m<sup>2</sup> en plein centre-ville, et tout décolle très vite. Pour se financer au démarrage, ils lancent un crowdfunding sur la plateforme locale HelloMerel. En quinze jours, ils récoltent 15 000 euros.

## À la machine à café, les discussions débordent du code informatique

Cet engouement n'est en fait pas très surprenant. L'équipe de la Machinerie a l'obsession de « produire un usage », en clair

répondre à de vrais besoins sur le territoire, mais aussi susciter de nouvelles utilisations. Au bout d'un certain temps, la petite bande d'agitateurs de solutions constate que parmi les profils des utilisateurs, une grande majorité sont des diplômés, et, pour les trois quarts, des hommes. Ils lancent alors des programmes spécifiques comme Make It fab, en partenariat avec le centre régional d'information jeunesse, qui propose des stages d'apprentissage de la fabrication numérique pour des jeunes, ou Old's cool pour accompagner les seniors...

Mais, attention, « pour nous, le numérique n'est qu'un vecteur. L'important est d'aider les participants à réaliser leurs projets », explique Sébastien, aujourd'hui président de la structure. Dans la philosophie du lieu, ce qui compte est moins la machine que ce que chaque utilisateur va en faire. Pour autant, « le numérique est un enjeu de démocratie participative, alors que la technologie est de plus en plus présente partout », affirme Yann. Si souvent l'usage « collaboratif » de la Net économie est présenté

dans les médias à travers les exemples problématiques d'Uber, Airbnb ou Deltveroo, ici, la philosophie est tout autre. Pour Yann, « le numérique n'est pas un moyen de disrupter un marché, mais de réunir des gens ». « Il est vu trop souvent comme quelque chose qui va laisser chacun seul derrière son écran, une virtualisation de la vie, enchérit Sébastien. Ici, il se pratique autour de grandes tables autour desquelles tout le monde s'assoit. » D'ailleurs, si le fab lab est orienté

**« Le numérique est un enjeu de démocratie participative, alors que la technologie est de plus en plus présente partout. »**

YANN PAULMIER

robotique, le lieu est animé par des coworkers aux domaines de compétences très différents : certains travaillent avec les algorithmes, mais il y a aussi un architecte, un maître d'œuvre en construction écologique ou même un professeur d'histoire qui vient y préparer ses cours. Autant dire qu'« autour de la machine à café, les discussions dépassent largement le code informatique ou les servomoteurs.

## Les industriels rechignent à travailler avec une association

Si la Machinerie est désormais sur les rails, ses animateurs regrettent encore une incompréhension des enjeux numériques, notamment par les pouvoirs publics. Un problème qui a poussé la Machinerie à devoir hybrider ses financements et pour cela doubler sa structure. Aujourd'hui, elle est constituée d'une association et d'une entreprise privée. « Pour les institutions, les associations font du socio-culturel et les boîtes font du capitalisme », dénonce Yann. Autrement dit, les industriels rechignent à travailler avec une association (par exemple pour du prototypage) ; quant aux institutions publiques, elles ne confient pas de programmes à une entreprise privée. Du coup, la Machinerie s'est dotée des deux statuts. « Il peut y avoir du privé d'intérêt général, plaide Yann, c'est aussi à ça que sert l'innovation sociale. » En attendant que ce message soit entendu, la Machinerie continue sa route. L'année prochaine, elle emménagera dans un nouveau lieu, passant de 360 m<sup>2</sup> à 800 m<sup>2</sup>.

ADRIEN ROUCHALÉOU



## Les rendez vous de l'économie sociale & solidaire

Comment articuler l'engagement d'un créateur d'activité sociale avec le sens des communs de l'ESS?

### Le modèle collectif, clef d'un nouvel engagement citoyen

**E**ngagé dans une démarche de développement, l'entrepreneur structure son activité pour vivre de ses talents et consolider un résultat économique. Ces aspirations ne sont plus uniques, car de plus en plus de créateurs veulent aussi participer d'une utilité sociale, de l'intérêt général. Des formes d'entrepreneuriat permettent d'en finir avec la division entre activités économiques et activités citoyennes, et entre entrepreneur et acteur de changements dans la société!

La quantité d'initiatives est le reflet d'un nombre croissant d'entrepreneurs aux profils toujours plus divers: innovation technique et écologie urbaine, French Tech et transformation d'un loisir créatif en entreprise, jeune diplômé et artiste concrétisant un projet, évolution des métiers et la transdisciplinarité croissante. Malgré les résistances, ce secteur bouscule les frontières. Ces entrepreneurs font de nouveaux choix de vie et veulent participer à la dynamique d'un secteur professionnel tout en s'impliquant dans une activité qui a du sens dans la société. Ils deviennent en tant que tels partie prenante de la cité. Pour en vivre, mais pas seulement! Ils veulent agir et proposer des projets pour la société, une vision sociale nouvelle, une expérience différente du modèle « classique ».

Ces initiatives entrepreneuriales ne portent pas toutes les mêmes valeurs, les mêmes finalités: entrepreneuriat social ou ESS, coopérative ou entrepreneur-salarié-associé (ESA), statut issu des coopératives d'acti-

vités et d'emploi (CAE). Soit deux conceptions de l'entrepreneuriat: d'un côté, un entrepreneur portant seul une innovation sociale intégrée au marché; de l'autre, l'ESS valorisant les parties prenantes et les initiatives collectives dans l'équilibre économique.

Quels sont les enjeux de cette distinction? La dynamique économique et l'impact social sont communs. Mais les deux modèles n'ont pas la même interprétation de cet impact et diffèrent tant dans leur but que dans leurs moyens. Pour l'ESS, l'utilité sociale n'est pas qu'un objectif. C'est aussi une manière d'intégrer intrinsèquement un fonctionnement démocratique (une personne égale une voix) dans un cadre collectif porteur de sens. La pratique collaborative qui est au cœur des statuts de l'ESS (Scop, Scic, CAE) est alors la réponse adaptée pour ce nouveau mode entrepreneurial. Elle permet une nouvelle éman-

cipation et de nouvelles mutualisations. C'est aussi la réussite d'un entrepreneuriat nouveau: faire se rejoindre l'économique, les valeurs, les aspirations à une nouvelle société, pour, in fine, les mettre en pratique. L'intérêt individuel, l'intérêt du collectif et l'intérêt général deviennent les trois priorités de l'entrepreneur et lui permettent de coopérer.

La CAE est le plus récent modèle entrepreneurial reconnu en France par la loi ESS



**Myriam Faivre**  
Directrice de la coopérative d'activité et d'emploi Clara

du 31 juillet 2014. Structurante et consolidante, elle met en lien nos « communs ». On y partage les besoins, les outils. On y retrouve des ressources, des productions collectives révélant la richesse de la coopération entrepreneuriale. Ces coopératives s'appuient sur une vision pragmatique, humaine et globale pour donner aux entrepreneurs-salariés-associés de la CAE les moyens de réussir. Oui, il est possible de ne plus devoir arbitrer en permanence entre priorité économique et priorités sociale et sociale!

L'entrepreneur capable de réussir en collectif s'affirme comme acteur d'une nouvelle organisation de la société. Il pratique la mutualisation, la collaboration, la bienveillance. Son activité questionne tout le champ de l'emploi et du rapport au travail. Il intègre de nouveaux codes

dans la société par son entrepreneuriat. Il inspire de nouvelles pratiques. Il remet du collectif là où l'individuel a pris la place. Il puise dans la coopération là où la concurrence fait loi. Il redonne un contenu social et moral à son action là où le modèle actuel vide de sens toute activité économique. Il se repositionne comme un acteur de la cité quand le travailleur demeure dans le monde clos de l'entreprise. Agir en solidarité, influencer pour un mieux-être général, redynamiser la chose publique, voici les effets de l'entrepreneuriat collectif. Faire se rejoindre le développement économique et l'impact social n'est plus une utopie et porte les espoirs d'innovations que l'entrepreneuriat collectif doit inspirer à la société! ●

**71 %  
DES SCOP  
SONT PÉRENNES APRÈS  
TROIS ANS D'EXERCICE  
CONTRE 44 % POUR  
LES ENTREPRISES.**

Comment faire grandir le mouvement des entrepreneurs sociaux?

### Une vision d'avenir pour notre société

**L'**entrepreneuriat social porte, dans la diversité de ses formes, une vision d'avenir pour notre société. Une vision qui prend acte des mutations économiques, sociales, technologiques profondes de notre société et notamment du modèle social sur lequel elle a été construite depuis l'après-guerre: la puissance publique n'est plus désormais la seule dépositaire de l'intérêt général, elle n'en a de toute façon plus les moyens. Une vision qui s'appuie toujours sur le langage de la preuve en développant des solutions concrètes - souvent innovantes - aux problèmes et besoins de nos concitoyens: une vision qui ancre dans le réel les valeurs républicaines, celles de solidarité, de ce « vivre-ensemble » que tant évoquent ces dernières années. C'est ainsi Singa qui développe les coopérations et collaborations entre réfugiés et citoyens bénévoles en faveur de l'insertion sociale, de l'emploi ou tout simplement d'un enrichissement culturel mutuel.

Une vision qui trace une voie, un chemin de crête pour réconcilier performance économique et intérêt général, le marché, la finance et le bien commun: c'est la Sauvegarde du Nord qui expérimente les contrats à impact social pour financer sur résultats via des investisseurs privés un dispositif de prévention des placements des enfants en difficulté. At last but not least, une vision qui est porteuse d'optimisme et de confiance en l'avenir, et inspirante pour les jeunes générations. Comme le démontre la der-



**Christophe Itier**  
Président du Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves)

nière étude d'Ipsos-BCG, la première source de fierté des jeunes est aujourd'hui l'utilité de leur emploi (97%), bien avant l'enrichissement (57%).

Pour servir cette vision, l'enjeu est aujourd'hui d'amplifier la création et d'accélérer la croissance des entreprises sociales, notamment par la constitution de fonds d'investissement dédiés; la création récente par la Caisse des dépôts du NovESS, doté de 50 millions d'euros, est un premier pas encourageant. C'est aussi intégrer davantage l'entrepreneuriat social, par ailleurs créateur d'emplois non délocalisables, dans les politiques de développement économique des régions et métropoles françaises et dans toutes les politiques d'achat public. C'est encore promouvoir la mesure de l'impact social, afin de

permettre à la fois l'amélioration continue de nos actions et la consolidation de nos modèles économiques par l'hybridation des financements public-privé. C'est enfin, chaque fois que cela est possible, développer des alliances objectives entre entreprises sociales et entreprises industrielles ou commerciales, pour relever ensemble les défis sociaux et environnementaux de notre pays.

Les entrepreneurs sociaux que nous sommes ont en effet la conviction et l'ambition de préfigurer un développement économiquement plus raisonné et socialement plus efficace de notre société. Ils font chaque jour la preuve que cela est possible, il est temps maintenant de faire grandir ce mouvement. ●

**Dans votre supplément le mois prochain**

L'Humanité partenaire du Mois de l'économie sociale et solidaire



Numéro spécial

Les belles histoires de l'ESS

Où il est question des chemins alternatifs concrets empruntés par une économie qui pense collectif, intérêt général, développement durable et démocratie.

**MARDI 8 NOVEMBRE**